

**TEMA 26:** *MACROFUNCIONES LINGÜÍSTICAS PARA EXPRESAR LAS INTENCIONES COMUNICATIVAS MÁS HABITUALES: ENTABLAR Y MANTENER RELACIONES SOCIALES, DAR Y PEDIR INFORMACIONES SOBRE OBJETOS PERSONAS Y ACCIONES, EXPRESAR ACTITUDES INTELECTUALES Y EMOCIONALES.*

**Autor: Miguel Barrera Lyx.**

**Esquema:**

1. Introduction.
2. Approche fonctionnelle de l'étude du langage.
  - Fonctions du langage.
  - Fonctionnalisme.
  - Pragmatique et actes de paroles.
  - Approche fonctionnelle de l'étude de la communication : Hallyday.
3. Macrofonctions.
4. Intentions communicatives.
  - a. Intentions communicatives en relation avec la socialisation.
  - b. Intentions communicatives en relation avec la représentation du monde.
  - c. Intentions communicatives en relation avec l'organisation du discours.
5. Intentions communicatives d'après Patrick Charaudeau.
6. Conclusion.
7. Bibliographie et sources.

**1. INTRODUCTION**

Le thème que nous allons expliquer s'encadre dans l'ensemble des thèmes consacrés à l'étude du discours qui vont du thème 25, qui présente le concept de discours et les traits les plus saillants de son fonctionnement, au thème 29 qui s'occupe du discours direct et indirect.

Comme nous le verrons tout de suite, ce thème a des dimensions très vastes, d'ailleurs, il peut être mis en relation avec, entre autres, le thème 15 (car ce sont certaines modalités énonciatives qui nous permettent, par exemple, de demander une information ou d'exprimer notre opinion), avec le thème 10 « *Système phonologique de la langue française : accent, rythme et intonation* » car très souvent ce sont les éléments

prosodiques qui nous permettent d'exprimer notre attitude intellectuelle ou émotionnelle.

Comme nous avons vu aussi dans les thèmes consacrés à la didactique des langues étrangères et dans le thème 14, consacré à l'évolution de l'enseignement et de l'apprentissage de la grammaire, la tendance actuelle dans l'enseignement d'une L2 présente l'étude de la langue comme un instrument de communication. C'est l'idée de la langue vecteur, c'est-à-dire, qui sert à atteindre un but : la communication. Mais l'étude de la langue, du code en soi-même, n'est pas l'objectif visé. Il s'agit donc, de fournir à l'apprenant une compétence communicative<sup>1</sup> (non seulement une compétence linguistique) qui lui permette -comme le signale le titre du thème- d'exprimer les intentions communicatives les plus fréquentes.

Voilà pourquoi, il est important, d'après les approches communicatives, de présenter les faits du langage en fonction des intentions du sujet parlant (il s'agit d'apprendre à l'élève à parler/écrire en relation avec le but visé, ce qu'il veut obtenir), en tenant compte des enjeux communicatifs et des effets de discours (par exemple : importance du contexte, des différents registres, etc...)

Avant de développer les différentes parties du thème, je veux souligner le fait que les « macrofonctions linguistiques » sont un concept tellement vaste qu'un tel thème ne peut être présenté en deux heures. Parmi les macrofonctions on peut inclure, les fonctions du langage de Bühler et de Jakobson, tous les mécanismes de cohésion et cohérence textuelle et les différents types de texte (descriptif, narratif, argumentatif, etc.) car tous ces phénomènes sont au-delà des dimensions de la phrase. Les fonctions linguistiques de Jakobson et les types de textes décrivent, en fait, la macrofonction recherchée par le texte : sa visée, son but, l'intention avec laquelle il a été produit. Il est vrai que, tout de même, plusieurs fonctions ou séquences textuelles peuvent se trouver dans un même texte.

Quant aux éléments qui assurent la cohérence et la cohésion d'un texte, ils font l'objet des thèmes 27 et 28, ce qui les exclut totalement de celui-ci.

Malgré ce que nous venons de voir, ce thème pose tout de même un problème lors de sa préparation : il est assez difficile de trouver dans la littérature consacrée à l'étude du discours beaucoup d'allusions aux macrofonctions linguistiques, et, à ma connaissance, aucune de ces

<sup>1</sup> La compétence communicative inclut les compétences suivantes: grammaticale/linguistique, sociolinguistique, discursive ou générique, socioculturelle, stratégique et compétence d'apprentissage. Pour revoir, plus en détail les composantes de la compétence communicative, nous renvoyons l'étudiant au thème 6 "Competencia comunicativa: análisis de sus componentes".

allusions ne met en relation ces macrofonctions avec les intentions communicatives les plus habituelles.

Le long du développement de ce sujet il est très pertinent d'expliquer que les macrofonctions linguistiques découlent de la grammaire fonctionnelle de Hallyday et que les intentions communicatives appartiennent au domaine de la pragmatique et de l'analyse du discours. Il s'agit donc de deux disciplines et de deux perspectives différentes que nous allons présenter le long de ce sujet.

## 2. APPROCHES FONCTIONNELLES DE L'ÉTUDE DE LA LANGUE.

### Fonctions du langage

Le long de l'histoire de la linguistique il y a eu plusieurs approches fonctionnelles sur le langage.

Ainsi, par exemple, les fonctions du langage de Bühler et de Jakobson. D'après eux, à chaque fonction du langage lui correspondaient certaines structures linguistiques et discursives prototypiques.

- Les fonctions du langage d'après Bühler.

Bühler signale trois éléments essentiels dans son schéma de la communication : le sujet parlant, le destinataire à qui le message est adressé et la situation externe à laquelle on peut se référer dans la situation d'énonciation. En fonction de quel est l'élément sur lequel se centre l'énonciation, nous pouvons distinguer :

- a) La *fonction représentative* où l'onde sonore devient un symbole, qui représente des objets et des relations, c'est-à-dire, que le contenu de l'énoncé se centre sur la situation. Cette capacité de référence est considérée comme la fonction spécifique de l'activité verbale humaine face aux autres formes de communication.
- b) La *fonction expressive* où la séquence acoustique devient un symptôme qui manifeste les états émotionnels de l'émetteur, son attitude face à la réalité et d'autres informations subjectives en relation avec l'émetteur.
- c) La *fonction appellative* où le signe devient un signal qui demande, qui exige, au récepteur une façon d'agir déterminée.

- Les fonctions du langage de Jakobson.

Le schéma de Bühler a été réinterprété et amplifié par Jakobson qui a ajouté trois éléments qui pouvaient devenir le centre de l'énonciation : le

contact, le message et le code. Voilà le classement des fonctions du langage qui en résulte :

- 1) *Fonction référentielle* : elle est orientée vers la réalité extralinguistique qui constitue le contexte de l'énonciation. C'est la fonction représentative qui est mise en marche lorsque les énoncés transmettent une information objective sur le monde réel, ou bien, sur les univers fictifs inventés. Il y a une énorme diversité de moyens linguistiques (phonétiques, morphosyntaxiques, sémantiques ou prosodiques) pour exprimer cette fonction tels que : l'intonation énonciative, le mode verbal indicatif, les adjectifs spécifiques, l'emploi de la troisième personne grammaticale. La fonction référentielle est la fonction dominante dans certains domaines communicatifs tels que l'exposition de connaissances scientifiques et techniques ou le domaine juridique.
- 2) *Fonction émotive* : elle est orientée vers l'émetteur. Elle sert à exprimer la subjectivité du sujet parlant en relation avec ce qu'il dit ou avec les éléments du contexte qui l'entoure. Les interjections, l'intonation exclamative, le mode subjonctif, les procédés de thématization et rhématisation, la première personne grammaticale, les verbes modaux, etc. sont les formes linguistiques caractéristiques dans cette fonction. La fonction émotive est la fonction prédominante dans les situations de communication informelles ainsi que dans le genre lyrique.
- 3) *Fonction conative* : elle est orientée vers le récepteur et cherche à provoquer en lui une réaction verbale, phatique ou un changement d'attitude. C'est la fonction qui prédomine dans le langage publicitaire et dans les discours de propagande idéologique. Les moyens linguistiques les plus caractéristiques de cette fonction : l'emploi du vocatif, du mode impératif, de la deuxième personne grammaticale, de l'intonation interrogative et exclamative et de termes chargés de connotations.  
Certains auteurs parlent ici de ce qu'ils appellent la *fonction magique* du langage qui se trouve dans les malélices, enchantements, prières, etc. dans cette sorte de message on essaie d'agir sur le milieu par l'emploi de ces messages.
- 4) *Fonction phatique* : elle se centre sur le contact, c'est-à-dire, le support physique ou psychologique qui permet d'établir le lien entre l'émetteur et le destinataire.
- 5) *Fonction métalinguistique* : lorsque la langue a pour référent la propre langue, cette 'réflexivité' confère au langage une propriété exclusive qui n'est partagée avec aucun des systèmes de communication qui

existent. C'est la fonction habituelle lors de l'apprentissage des langues.

6) *Fonction poétique* : elle est orientée vers le message. L'expression linguistique sert à attirer l'attention sur le message.

Jakobson propose aussi, comme nous l'avons vu dans le thème 36, une autre caractérisation de la fonction poétique : celle qui l'associe avec une déviation par rapport à la norme. N'importe quel procédé qui entraîne une altération par rapport à l'utilisation 'prévisible' du langage, provoque chez le récepteur une sensation 'd'étrangeté' qui l'oblige à retenir son attention sur la forme du message. Cette fonction n'est pas exclusive des textes littéraires, car on peut aussi la rencontrer dans d'autres contextes tels que la communication quotidienne ou la publicité.

En relation avec cette fonction, le linguiste espagnol Ynduráin, parle aussi de la *fonction ludique* du langage lorsque le langage s'emploie uniquement avec la finalité de divertissement.

### Fonctionnalisme

Même si le terme de 'fonction' n'a pas un rôle important dans la linguistique de Saussure, une bonne partie de ses défenseurs affirme que l'étude de la langue est, avant tout autre chose, la recherche des fonctions que jouent les éléments, les types et les mécanismes qui interviennent lors de la communication. D'après ces linguistes, ces fonctions sont à l'origine de l'organisation et de la structure interne des langues.

On retrouve cette tendance, par exemple, dans la méthode de recherche des spécialistes qui s'occupaient des phénomènes phoniques. N.S. Troubetzkoy a regroupé cette méthode sous le nom de phonologie. Cette méthode a été développée principalement par R. Jakobson, A. Martinet et le Cercle Linguistique de Prague, fondé en 1928.

C'est aussi A. Martinet qui met en marche la tâche de construire une syntaxe fonctionnelle qui explique les fonctions caractéristiques des éléments d'une phrase. Oswald Ducrot considère d'ailleurs que l'apport le plus important du Cercle Linguistique de Prague est la notion de « perspective fonctionnelle de la phrase », qui est souvent désignée avec les sigles FSP (*functional sentential perspective*)

### Pragmatique et les actes de parole

La théorie des actes de parole cherche à expliquer les finalités (c'est-à-dire, les fonctions) visées lors de l'emploi des énoncés.

La définition de l'acte de parole en termes de *substance* : marques visibles dans une superficie ou ondes sonores audibles par lesquelles on transmet le message ; *forme* : structure significative interne du langage ;

et *situation* : d'après Halliday, il s'agit de l'entourage dans lequel l'acte de parole a lieu, et elle est constituée par les circonstances extratextuelles pertinentes.

D'après Austin, le père de la pragmatique moderne et de la théorie des actes de parole, qui sera continuée et améliorée par son disciple John Searle, toutes les phrases servent à accomplir, à réaliser des actes. [Ici une précision s'impose. Avant de formuler sa théorie des actes de paroles, Austin avait établi une distinction entre les verbes performatifs qui nomment l'action qui se fait juste au moment où elle s'énonce (tels que : jurer, promettre, déclarer, nier, ordonner, baptiser, etc.) et les verbes qu'il nomme 'assertifs' / 'constatifs' qui se caractérisaient par le fait de pouvoir être classés de vrai ou de faux.] Plus tard il parlera de performatifs explicites car tous les verbes serviront à accomplir des actes. Lorsque nous disons par exemple :

*Il fait froid.*

nous sommes en train d'accomplir l'acte d'affirmer. Cela nous permet de distinguer *signifié* de *force*. Le signifié de l'énoncé est ce que les mots *disent*. Et, la *force* de l'énonciation est constituée par ce que les mots *font*, par exemple : affirmer, jurer, demander, ordonner, etc. L'acte par lequel on produit un *signifié* est l'acte locutoire (*locutionary act*), la *force*, elle, le fait de pouvoir faire, s'origine dans l'acte illocutoire (*illocutionary act*). À ces deux actes s'ajoute un troisième acte possible mais pas toujours identifiable : l'acte perlocutoire (*perlocutionary act*), par lequel se produisent les effets chez l'interlocuteur (le convaincre, le surprendre, lui faire peur, etc.).

En principe, et d'après la théorie des actes de parole, tout acte de parole est constitué de ces trois éléments :

- Acte locutif : production d'une séquence grammaticale au moyen du matériel phonologique, syntaxique et sémantique. Il se réalise par le simple fait de dire quelque chose.
- Force illocutive : l'intention, la visée du sujet parlant. Elle peut être explicite (*je te baptise*) ou implicite (*comme il fait froid !* intention visée : on pourrait fermer la fenêtre).
- Force perlocutive : l'effet que produit l'énoncé chez le destinataire. Il indique les conséquences produites par le fait d'avoir dit quelque chose.

Lorsqu' il y a une correspondance entre la force illocutive de l'émetteur et les effets perlocutifs chez le récepteur, on dit que l'énoncé est adéquat et l'on parle alors du succès de la communication, car la validité des

énoncés dépend de leur adéquation aux circonstances dans lesquelles ils sont émis. Ainsi, par exemple aux actes illocutifs tels qu' 'ordonner', 'interdire', 'menacer', lui correspondent des effets (perlocutifs) 'obéir', 'intimider' et 'faire peur'.

Pour Searle, les actes de parole sont les unités de la communication linguistique et elles se font en tenant compte de certaines règles. Pour lui, « *parler consiste à réaliser des actes en suivant des règles* ». Il regroupe les actes de parole en plusieurs genres, par exemple, 'promettre', 'ordonner', 'saluer', 'remercier', etc. Searle se propose d'expliquer quelles sont les conditions qui rendent possible la réalisation des actes de parole et, de ces conditions, en extraire des règles. Ces règles sont des règles sémantiques de nature constitutive qui déterminent quel type d'émission linguistique et dans quel type de circonstances les actes de paroles peuvent être pris en compte comme acte de parole.

Parmi les conditions qui permettent une réalisation correcte d'un acte linguistique il faut signaler les conditions qui permettent de rendre possible la communication (par exemple, parler de manière compréhensible).

Parmi les conditions générales nous signalerons en particulier :

- Les conditions de contenu propositionnel : par exemple, si nous voulons demander quelque chose à notre interlocuteur, il faut parler à notre interlocuteur d'un acte futur.
- Les conditions préparatoires. Si nous continuons avec l'exemple de la demande, les conditions préparatoires de celle-ci est le fait que l'interlocuteur soit capable de faire ce que nous lui demandons.
- La condition de sincérité établit que le sujet parlant désire vraiment que l'interlocuteur fasse ce qu'on lui demande.

Pour Searle, il y a une corrélation entre la forme linguistique et l'acte de parole. De cette façon, les affirmations se font en employant des formes déclaratives, les questions en utilisant des interrogatifs, etc. Cela est vrai lorsque le langage s'utilise dans son sens littéral. Mais, il y a beaucoup de cas où les sujets parlants emploient le langage de manière indirecte, c'est-à-dire, dans son sens non littéral. Pour ces cas aussi, la théorie doit trouver une explication adéquate.

D'après Searle, il existe cinq types d'actes illocutifs qu'il a classés de la façon suivante :

- *Actes représentatifs* : ce sont les assertions, les constatations, les descriptions, qui compromettent, qui obligent le sujet parlant à exprimer

une information qui peut être évaluée en termes de vrai ou faux, en ce qui concerne son adaptation au monde.

- *Actes directifs* : cherchent à produire une action de la part du récepteur. Leur contenu est une action future. Ce sont des actes tels que le mandat, l'invitation ou le conseil.
- *Actes compromettants* : ce sont les acteurs qui compromettent le sujet parlant à une conduite future.
- *Actes expressifs* : ils servent à exprimer l'état animique provoqué par le fait référé. Il s'agit de la félicitation, la reconnaissance, la demande d'excuses, etc.
- *Actes déclaratifs* : ils établissent la correspondance entre le contenu propositionnel communiqué et un état du monde. Ils sont exprimés par des verbes tels que : 'marier', 'nommer', 'déclarer la guerre', 'laisser en héritage', 'dire adieu', etc. (cela correspond aux verbes performatifs)

Pour analyser n'importe quel type d'acte illocutif, Searle tient autant compte des caractéristiques formelles de la phrase produite que des conditions qu'il doit y avoir lors de l'émission pour que l'action se fasse avec succès. Pour cela il essaie de déterminer quelle est la relation entre la forme linguistique et sa forme illocutive. Dans certains cas, la relation est directe, par exemple entre la forme impérative et l'acte de parole qui exprime un ordre ou entre la forme interrogative et la question. Mais il existe un grand nombre de cas où cette correspondance ne se trouve pas. Un énoncé tel que

« *J'ai soif* »

avec une forme linguistique énonciative peut être interprétée comme une assertion, propre d'un acte représentatif, ou bien comme un acte directif de demande qui oblige le récepteur à agir. Ces énoncés où il n'y a pas de correspondance directe entre le type de phrase et la force illocutive sont connus sous le nom d'actes de parole indirects. Dans ces cas, ces énoncés sont interprétés après un processus de raisonnement inférentiel qui, dans l'exemple précédent nous mènent à une implicature, ici, la demande de quelque chose à boire. De tout cela on en déduit que la force réelle des énoncés est plus importante que leur force littérale. Avec tout ce que nous venons de voir, il est facile de comprendre à quel point la théorie des actes de parole a enrichi les études du langage en ce qui concerne l'utilisation du langage et les fonctions des énoncés qui ne peuvent être déterminées avec précision que si nous tenons compte des conditions d'émission dans le sens le plus vaste du terme.

La théorie des actes de parole a exercé beaucoup d'influence sur les nouvelles tendances de linguistique qui considéraient le langage non seulement comme l'association de sons et de signifiés, comme affirmait



la tradition saussurienne, mais aussi comme action. Bien que Searle ne développe pas une théorie sur les contextes, il est évident que les conditions et les règles des actes de parole ne s'appliquent que dans certains contextes. Le fait qu'il y ait un si grand nombre d'actes de parole dont l'intention de littéralité n'y soit pas veut dire que l'importance du contexte dépasse celui des règles. C'est le cas de l'emploi, dans la conversation quotidienne, de l'ironie, de métaphores, etc.

### Approche fonctionnelle de l'étude de la communication : Hallyday

Une des questions qui fait toujours partie des débats parmi les spécialistes dans le domaine est la question qui s'occupe des relations entre la forme et la fonction.

La linguistique systémique-fonctionnelle (Hallyday, 1985) affirme que la fonction détermine la forme. La linguistique a évolué pour satisfaire les nécessités humaines, et la forme dont elle est organisée est fonctionnelle par rapport à ses besoins. C'est-à-dire, que la forme n'est pas arbitraire mais fonctionnelle. Une grammaire fonctionnelle est essentiellement une grammaire naturelle, dans le sens que tout peut être expliqué, à la limite, en faisant référence à la manière dont on utilise la langue. Dans l'analyse fonctionnelle de la communication, la fonction détermine la forme.

## **3. MACROFONCTIONS**

Le terme 'macrofonction' a été introduit dans le domaine des sciences sociales par l'anthropologue Bronislaw Malinowski. C'est à lui aussi que l'on doit les premières analyses du contexte et leur importance dans la communication sociale et dans l'interprétation des messages. Les recherches de Malinowski serviront de base aux travaux de Firth, et, plus tard, à ceux de Hallyday qui a développé le terme de macrofonction en relation avec le contexte. Ces deux termes sont fondamentaux dans le cadre de sa théorie de l'usage linguistique.

M.A.K. Hallyday, dans sa *Functional Grammar*, affirme que l'un des principes organisateurs de la grammaire des langues humaines est la distinction entre les macrofonctions linguistiques. Il en distingue trois :

- a) Macrofonction idéationnelle : par laquelle on représente le monde conceptuellement. Elle concerne le domaine des faits et des idées, l'interprétation de la réalité. Elle s'occupe des connaissances. Elle correspond à ce que l'on appelle la fonction cognitive, représentative ou symbolique, qui relie les signes avec le monde

- représenté, elle permet au sujet parlant d'articuler conceptuellement la réalité et de l'évaluer, d'exprimer des idées, des pensées, etc.
- b) Macrofonction interpersonnelle : cette macrofonction est celle par laquelle se manifeste l'interaction sociale. Elle concerne le domaine des relations entre l'émetteur et le récepteur, celui des interactions verbales avec d'autres personnes, les relations sociales. Elle équivaut, à peu près, à l'addition des fonctions expressive et conative, et, donc, met en relation les signes avec l'émetteur et le destinataire, c'est-à-dire, qu'elle pousse, dans le sens pragmatique, à l'interaction personnelle, orientée vers l'action pratique ou vers la continuité du dialogue.
  - c) Macrofonction textuelle : c'est la macrofonction par laquelle se réalise la capacité des sujets parlants de faire fonctionner un système de langue en fonction des finalités et du contexte. Elle concerne le domaine dans lequel on organise l'information : l'organisation des discours, qui permet de créer des textes, en tant qu'unités significatives qui vont au-delà de la phrase, d'organiser ses composantes, de leur donner de la cohésion, de mettre en relation ou de lier une partie du message avec les parties précédentes ou suivantes (co-texte) et de mettre en relation les textes produits avec le contexte extraverbal ou situationnel.

Ces trois macrofonctions exercent une influence directe sur les choix / élections linguistiques qui se font dans tous les niveaux de langage (ce qui va de la sémantique à la phonologie, en passant par la lexicologie<sup>2</sup> et la morphosyntaxe). En effet, chacune de ces macrofonctions produit des expressions différentes en fonction du contexte dans lequel elles sont produites.

Hallyday analyse les fonctions basiques du langage enfantin. Ces fonctions sont utilisées par les adultes en combinaison avec les trois macrofonctions signalées précédemment. Voilà les fonctions élémentaires posées par Hallyday.

- a) *Instrumentale*. Elle est utilisée pour exprimer des désirs et des besoins de manière formelle et informelle.
- b) *Régulatrice*. Ce sont les règles, les instructions, les ordres, les suggestions, c'est-à-dire, les impératifs.
- c) *Interactionnelle*. Elle est utilisée pour se communiquer en faisant que l'autre personne soit à l'aise. Elle inclut les formules de salutation, des adieux, de remerciement, etc. qui sont admises culturellement.
- d) *Personnelle*. C'est la fonction qui est utilisée pour parler de soi-même, pour partager des sentiments, des expériences, etc.

---

<sup>2</sup> Lexicologie: étude des unités de signification (monèmes) et de leurs combinaisons en unités fonctionnelles (mots, lexies, locutions → vocabulaire), étudiées formellement (morphologie), sémantiquement et dans leurs rapports avec la société, la culture dont elles sont l'expression.

e) *Heuristique*. C'est la fonction qui est employée pour faire des questions.

#### 4. INTENTIONS COMMUNICATIVES

Le terme d'intention a été longuement analysé du point de vue de la pragmatique. Il constitue d'ailleurs, un des termes clé dans ce type d'approches. Ainsi, par exemple, dans le domaine de la linguistique hispanophone, Maria Victoria Escandell, inclut 'l'intention communicative' parmi les éléments relationnels qui constituent toute situation communicative. L'intention est définie comme le principe régulateur du comportement linguistique dans le sens qu'il conduit le sujet parlant à utiliser les moyens qu'il considère les plus adéquats pour atteindre son but.

La communication humaine a pour finalité essentielle d'atteindre certains objectifs en relation avec d'autres personnes : nous parlons avec une certaine visée. L'instrument pour parvenir à atteindre cette finalité voulue est le langage. De toutes manières, pour Maria Victoria Escandell, l'affirmation, l'affirmation au sujet que l'on parle toujours avec une certaine finalité, ne doit pas être prise dans un sens trop strict. Même s'il y a toujours une intention, cette visée peut ne pas être toujours très nette pour le sujet parlant, et il ne faut pas, d'ailleurs, qu'elle soit toujours conçue à l'avance, ni qu'elle soit mise en pratique par rapport à un plan.

Du point de vue du destinataire, la reconnaissance de l'intention de son interlocuteur constitue, comme l'ont signalé la plupart des théories pragmatiques, une étape indispensable pour une interprétation correcte des énoncés. Il ne suffit donc pas de comprendre le signifié des formes utilisées. Il s'agit aussi de découvrir l'intention concrète par laquelle elles ont été choisies (les formes linguistiques employées).

Avec tout cela, nous pouvons facilement établir que l'utilisation du langage est une activité consciente qui reflète l'attitude, de la part du sujet parlant, face à son entourage et qui répond à une intention déterminée.

D'après les approches pragmatiques et de l'analyse de la communication, voilà les trois types d'intention communicatives les plus habituelles :

- En relation avec la socialisation (macrofonction interpersonnelle).
- En relation avec la représentation conceptuelle du monde (macrofonction intentionnelle)
- En relation avec l'organisation du discours (macrofonction textuelle).

#### 4.1. Intensions communicatives en relation avec la socialisation

Ce sont les intentions communicatives qui font partie de la macrofonction interpersonnelle. Ici nous devons inclure toutes les formules qui concernent :

- a) L'emploi 'social' de la langue : 'saluer', 'dire au revoir', 'remercier quelqu'un' ; 'se présenter' et 'être présenté' ; 'féliciter', 'attirer l'attention de l'interlocuteur', 'demander pardon', 'exprimer des condoléances', etc.
- b) Le contrôle de la communication : vérifier ou indiquer que nous avons compris ou non, corriger et reformuler ce que l'on a dit, faire des paraphrases, demander et expliquer le sens ou donner la traduction d'un mot ou d'une expression, signaler que quelque chose n'a pas été compris.
- c) La persuasion : conseiller de faire quelque chose, instruire ou diriger les autres pour qu'ils fassent quelque chose, inviter d'autres personnes à ce qu'ils fassent quelque chose, prévenir les autres pour qu'ils fassent attention ou pour qu'ils arrêtent de faire quelque chose, demander à quelqu'un de faire quelque chose ou de le dire à quelqu'un d'autre.
- d) Proposer des choses ou inviter quelqu'un, accepter ou refuser ces invitations.

Dans cette macrofonction interpersonnelle il faudrait aussi inclure et expliquer en quoi consiste « la préservation des faces », dont nous avons déjà parlé dans le thème 5.

Dans le cadre de la macrofonction de socialisation il faut évidemment s'occuper de la conversation qui est, sans aucun doute, la façon la plus fréquente d'établir et de maintenir des relations sociales quel qu'en soit son niveau de profondeur ou degré d'importance.

Des socio-ethnologues américains (entre autres, Goffman) définissent la conversation avant tout comme une activité rituelle dont l'enjeu est la confirmation et le maintien du tissu social. Pour un certain nombre de théoriciens actuels, plus encore que les contraintes communicatives, ce sont les contraintes rituelles qui influencent la forme et la structure de la conversation. Dans les échanges verbaux, le comportement des individus serait essentiellement déterminé par la nécessité de « ne pas perdre la face<sup>3</sup> » en protégeant, autant que possible, celle des autres.

---

<sup>3</sup> Cf. Thème 5, point 2.3.  
PREPARADORES DE OPOSICIONES PARA LA ENSEÑANZA

Les échanges confirmatifs (ou confirmation réciproque), qui correspondent aux remerciements et aux salutations sur lesquelles s'achèvent nécessairement les conversations, apparaît chez de nombreux conversationnalistes, non seulement comme l'étape finale mais comme la finalité même de la conversation.

Les formes écrites du dialogue, en tant qu'unités de composition textuelle, échappent partiellement à cette contrainte rituelle ou, en tout cas, on peut difficilement accorder à cette contrainte une place centrale. Les échanges confirmatifs sont, en effet, le plus souvent absents des dialogues théâtraux, romanesques et philosophiques (Quoiqu'ils soient présents dans la communication écrite interpersonnelle : lettres, e-mails, sms, etc.). Les formes de dialogues de fiction ont le mérite de nous entraîner bien loin de la civile et paisible conversation, de l'esprit de politesse (qui sont à la base de l'idée de la préservation des faces) et des célèbres « maximes de la conversation<sup>4</sup> » de H.Paul Grice, qui développent ce qu'il appelle le « principe de coopération ».

D'après Kerbrat-Orecchioni, « *le discours alterné obéit à certaines règles de cohérence interne, qui lui sont plus ou moins spécifiques. Mais ces règles sont aussi plus ou moins contraignantes, c'est-à-dire que la grammaire qui sous-tend l'organisation des interactions verbales est selon le cas plus ou moins rigide.* » Nous comprenons cela très facilement si nous réfléchissons aux différences entre un discours très ritualisé, par exemple le début du discours d'un juge, les interventions d'un prêtre face à ses fidèles lors d'une messe, etc... ; et une conversation entre amis. Tout de même, les spécialistes s'accordent à oser l'existence d'une macro-unité : le texte dialogique (qui peut être narratif, argumentatif, descriptif, etc.). Dans ce type de texte deux séquences doivent être distinguées :

- les *séquences phatiques*, d'ouverture et de clôture (très ritualisées).
- les *séquences transactionnelles*, qui constituent le corps de l'interaction.

Évidemment ce sont les séquences phatiques qui ont pour objet d'établir et de maintenir les relations verbales. Quand il s'agit de maintenir une conversation, un échange verbal, avec quelqu'un, nous devons utiliser le langage dans sa fonction phatique (cf. plus haut les fonctions du langage de Jakobson)

---

<sup>4</sup> Les maximes de la conversation ont été présentées dans le thème 3, intitulé 'Teorías lingüísticas actuales'. Ces maximes conversationnelles sont à la base des lois du discours énoncées dans le thème 5.

Il existe un grand nombre de situations linguistiques très ritualisées, en plus des séquences phatiques des conversations, dont nous venons de parler. Par exemple : le remerciement, la présentation d'excuses, les condoléances, les félicitations, les invitations, les refus de ces invitations, etc.

#### **4.2. Intentions communicatives en relation avec la représentation du monde.**

Il s'agit des intentions communicatives qui constituent la macrofonction idéationnelle. Nous devons inclure ici toutes les formules qui concernent :

- a) L'expression des attitudes intellectuelles et émotionnelles : exprimer l'accord et le désaccord ; exprimer le besoin et la nécessité ; exprimer la satisfaction ou l'insatisfaction ; exprimer la surprise, l'espoir, le regret, la préoccupation, la peur, la compassion, des préférences, des capacités, etc... ; et s'intéresser aux préférences, aux capacités et incapacités des autres.
- b) L'information générale : identifier, raconter et décrire ; formuler des questions et des réponses ; confirmer quelque chose ; se corriger, corriger les affirmations des autres ; décrire des personnes, des états physiques ou animiques, des choses, des sentiments, des procès, des changements, des systèmes, tout en faisant des appréciations sur des propriétés et des qualités ; exprimer la connaissance, la méconnaissance ou l'absence de connaissance d'un fait ou de l'origine d'une information ; s'identifier, identifier et demander à quelqu'un de le faire ; raconter et décrire des faits et des événements.
- c) Les éléments linguistiques qui servent à exprimer des opinions, des sentiments, la certitude et la probabilité.

#### **4.3. Intentions communicatives en relation avec l'organisation du discours.**

Les intentions communicatives en relation avec l'organisation du discours font partie de la macrofonction textuelle. Ici, nous devons inclure toutes les expressions linguistiques servant à :

- a) Commencer et terminer un discours.
- b) Changer de sujet.
- c) Demander et donner la parole, interrompre, laisser parler.
- d) Argumenter, reformuler, répliquer à/sur certaines parties du discours ; insister sur certains aspects du discours...

- e) Évoquer, citer certaines parties du discours.
- f) Faire des précisions, mettre des exemples, illustrer, rectifier, ou faire allusion à ce qui a été dit avant, mettre en relation les parties du discours, résumer.

## 5. LES INTENTIONS COMMUNICATIVES D'APRÈS PATRICK CHARAUDEAU.

Dans sa *Grammaire du sens et de l'expression*, Patrick Charaudeau, ne parle pas des intentions communicatives de façon explicite, mais il leur donne un autre nom : il parle de modalités énonciatives. Nous allons cerner ce terme dans l'ensemble de la terminologie qu'il utilise pour qu'elle soit plus facile à comprendre<sup>5</sup>.

Pour Charaudeau, la modalisation est le pivot de l'énonciation car c'est elle qui permet d'explicitier les positions du sujet parlant par rapport à :

- son interlocuteur,
- lui-même,
- son propos.

*La modalisation se compose d'un certain nombre d'actes énonciatifs de base qui correspondent à une position particulière, et donc à un comportement particulier, du locuteur dans son acte de locution. Ces actes de base sont appelés actes locutifs, et les spécifications de ces actes (sous-catégories) : modalités énonciatives. On peut dire que chaque modalité énonciative est à peu près équivalente à une intention communicative de celles que nous venons de voir et de classer par macrofonctions, plus haut.*

Il existe trois sorte d'actes locutifs : allocutif, élocutif et délocutif<sup>6</sup>. Chacun de ces actes locutifs est nécessairement spécifié par certaines sous-catégories, les modalités énonciatives.

À l'acte allocutif correspondent certaines catégories comme : l'injonction, l'interrogation, l'interpellation et la suggestion qui précisent le rapport qui s'établit entre locuteur et interlocuteur, et donc la manière dont ceux-ci sont impliqués dans l'acte de langage.

<sup>5</sup> Pour que ce thème soit plus facile à comprendre, nous conseillons vivement à l'étudiant de relire le thème 15 et de le mettre en relation avec le point 3.4. de ce thème car ils sont directement liés.

<sup>6</sup> Les différences entre les trois types d'actes locutifs sont expliquées dans le thème 15 et dans la *Grammaire du sens et de l'expression* de Patrick Charaudeau, citée dans la bibliographie.

À l'acte élocutif correspondent certaines catégories comme : l'opinion, l'appréciation, l'obligation, la promesse, l'accord, qui précisent le rapport que le locuteur établit avec son propos, autrement dit la manière dont le locuteur révèle son point de vue sur ce qu'il dit.

À l'acte délocutif correspondent les catégories de l'assertion et de discours rapporté, car ils précisent la manière dont le propos existe en tant que tel et s'impose aux interlocuteurs.

Actes locutifs et modalités, signale Charaudeau, se trouvent dans un rapport d'enchâssement, et donc toute modalité implique un acte locutif.

## 6. CONCLUSION

Pour le développement de ce thème nous avons choisi de faire une présentation plus générale plutôt que de nous limiter à énumérer et expliquer quels sont les mécanismes linguistiques qui nous permettent d'établir et de maintenir des relations sociales, de donner des informations et d'en demander et, finalement, d'exprimer des attitudes intellectuelles et émotionnelles. Cela, à notre avis, limite trop le sujet de ce thème qui est plus global.

De toutes manières, le schéma du thème permet à l'étudiant qui le voudrait d'expliquer quelles sont les structures linguistiques qui nous permettent d'exprimer ces intentions communicatives.

Voilà pourquoi nous avons préféré expliquer ce qu'est une macrofonction et classer, ensuite, les intentions communicatives dans les trois macrofonctions qui existent. Nous avons aussi cité les modalités énonciatives de Charaudeau car chacune de ces modalités correspond à l'expression d'une intention communicative concrète : la requête, la suggestion, etc...

Il est convenable et nécessaire de signaler que dans ce thème nous nous sommes limités à parler des macrofonctions linguistiques. Mais, il existe tout de même, comme nous l'avons vu dans les thèmes 6, 7 et 8 des éléments non-linguistiques, non verbaux qui peuvent aussi nous aider à communiquer, c'est-à-dire à accomplir une fonction communicative. Les éléments paraverbaux, kinésiques, etc., ont un rôle important lors de la production et interprétation des messages et nous sont très utiles pour ce faire.



## 7. BIBLIOGRAFIE ET SOURCES

- ADAM, Jean-Michel : *Les textes : types et prototypes*, Armand Colin, Paris, 4<sup>e</sup> édition, 2017.
- AUSTIN, John : *How to do Things with Words*, Clarendon Press, Oxford, 1962. [Il existe une traduction disponible en espagnol : *Palabras y acciones. Cómo hacer cosas con palabras*. Paidós, Buenos Aires, 1971]
- CHARAUDEAU, Patrick : *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris, 1992.
- ESCANDELL VIDAL, María Victoria: *Introducción a la pragmática*. Ariel, Barcelona, 2006.
- GOFFMAN, E. : *Les rites de l'interaction*, Éditions de Minuits, Paris, 1974.
- HALLYDAY, M.A.K. : *An Introduction to Functional Grammar*, Edward Arnold, Londres, 1985.
- MAINGUENEAU, Dominique : *Analyser les textes de communication*, Armand Colin, Paris, 2016.
- REYES, Graciela : *El abecé de la pragmática*, Arco/libros, Madrid, 1995.
- SEARLE, John : *Speech Acts. An Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge University Press, Cambridge, 1969. [Il existe une traduction disponible en espagnol : *Actos de habla*, ed. Cátedra, Madrid, 1986.]
- VAN DIJK, Teun A. : *Estructuras y funciones del discurso*, Ed. Siglo XXI, 10<sup>a</sup> edición 1996 (original de 1980).  
[les chapitres 2 « Macroestructuras semánticas » et 3 « La pragmática del discurso » sont particulièrement intéressants. De toutes manières, l'ensemble du livre peut être utile pour beaucoup des thèmes consacrés à l'étude du discours.]

# NOTAS

Web: <http://www.preparadores.eu>

Email: [info@preparadores.eu](mailto:info@preparadores.eu)

REV.:01/20